

<b>Zeitschrift:</b>	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Band:</b>	84 (1996)
<b>Heft:</b>	2
 <b>Artikel:</b>	Dimanche
<b>Autor:</b>	Bugnion-Secretan, Perle / Chapuis-Bischof, Simone
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-280883">https://doi.org/10.5169/seals-280883</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Dimanche

## D'un Congrès à l'autre

**M**erci et bravo aux organisatrices pour le courage et l'efficacité qu'elles ont mis à penser et préparer ce 5<sup>e</sup> Congrès des femmes.

Son visage a-t-il été différent de celui du 4<sup>e</sup>, en 1975? On a retrouvé des femmes qui ont le même style, sinon les mêmes habits, mais il y a eu des étrangères, des émigrées ce qu'on n'avait pas vu. Il y a eu surtout beaucoup de jeunes, sac au dos ou un nourrisson dans les bras: elles ont été bien intégrées, elles ont fait entendre leurs espoirs, elles n'ont plus eu l'occasion comme au beau temps du MLF de refuser de participer et d'organiser un anti-congrès.

Il y a eu surtout à la «tribune d'honneur» du congrès une Italienne, ministre dans son pays et présidente des Communautés Européennes, et une conseillère fédérale, la présidente est conseillère nationale et le canton de Berne est représenté par la présidente de son Conseil d'Etat, autant de choses impensables en 1975.

Mais qu'y a-t-il de nouveau au-delà de ces différences extérieures?

En 1975, le Congrès se déroulait en période de prospérité, il était soutenu par l'élan de l'Année Internationale de la Femme, et il était centré sur la conquête constitutionnelle et législative de l'égalité, il engendrerait la Commission fédérale pour les questions féminines et l'idée des bureaux de l'égalité.

En 1996, la Suisse est morose, elle a tendance à se replier sur elle-même, partout on ne parle que d'économies budgétaires.

La crise, pour les femmes, c'est à la fois le risque, pour les plus vulnérables surtout, de voir leur situation se dégrader encore et disparaître certains acquis de leur protection sociale, mais c'est aussi pour les femmes l'occasion d'affirmer, de prouver qu'elles sont en mesure de participer en partenaires de plein droit au redressement de la situation et à la construction d'un avenir meilleur. On aura besoin de toutes les ressources humaines, et le potentiel de capacités et d'engagement des femmes n'a jusqu'à maintenant, et de loin, pas été utilisé. Il est évident que les femmes ont encore des revendications justifiées à faire valoir. Mais alors que le principe de l'égalité est acquis, en droit sinon encore en fait, le moment est aussi venu où les femmes doivent s'attaquer aux problèmes du bien général, et elles doivent croire, et les hommes aussi, à la valeur de la contribution féminine au développement social, culturel, économique, politique de notre pays. Il est temps maintenant que les femmes s'attaquent à la mise en œuvre des résolutions votées.

Le Congrès a été une démonstration des facultés d'organisation, de la créativité, du dynamisme et de l'imagination des femmes, mais aussi du sérieux avec lequel elles abordaient les «grandes questions» et de la solidarité des femmes entre elles. Le Congrès a été en même temps une véritable fête.

«C'était génial!» Il entrera dans l'histoire des Congrès comme un succès. Vive le sixième!

Perle Bugnion-Secretan



Dessin Christa Uhrlau-Fischer (Nathan)

## Les absentes ont eu tort!

**Q**ue n'a-t-on pas lu et entendu avant ce Congrès? Qu'il ne serait pas féministe (plus personne n'osant se dire féministe!), qu'il serait bourgeois, que les thèmes annoncés étaient faibles, que de toute façon, il ne pourrait frapper aussi fort que le congrès de 1975!

Eh bien, ces pessimistes, ces éteignoirs, ces rabat-joie, ces Cassandre se sont complètement trompés: le 5<sup>e</sup> Congrès était une magnifique démonstration de ce que les femmes veulent. Dès le premier jour, dans les discours de la cérémonie d'ouverture aussi bien que lors du débat, il s'est dit des choses si fortes que le ton était donné. On n'allait pas se cantonner dans des remarques banales et polies. Passant sur les diversités d'âge, d'opinion politique, de milieu, elles ont été une majorité, quand ce n'était pas l'unanimité, à voter des propositions vigoureuses, sans concessions, parfois même révolutionnaires.

L'histoire jugera.

Moi, je dis, ce Congrès était féministe.

Simone Chapuis-Bischof

La Faculté de médecine ouvre une inscription pour un poste de

### PROFESSEUR ORDINAIRE OU ADJOINT

de pneumologie  
au Département de médecine

Charge : Il s'agit d'une charge complète de médecin chef de service de la Division de pneumologie et d'une charge partielle de professeur ordinaire [4/10èmes] ou de professeur adjoint [3/10èmes] comprenant l'enseignement de la pneumologie aux étudiants en médecine de 3<sup>e</sup> année (26 h). Participation aux séminaires de sémiologie, médecine psycho-somatique et de pharmacologie clinique. Recherches dans le domaine de la pneumologie.

Titre exigé : Doctorat en médecine ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> avril 1996 ou à convenir.

les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 31 mars 1996 au doyen de la Faculté de médecine, 1, rue Michel-Servet, 1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions (prolongation du délai d'une annonce parue précédemment).

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE